Nations Unies S/PV.7876



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7876e séance

Jeudi 2 février 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Yelchenko	(Ukraine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Thöresson
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

17-02816 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques; l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) déployée en Ukraine; et M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Apakan, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Kiev.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Il y a deux jours, le Conseil de sécurité a débattu de la détérioration de la situation dans l'est de l'Ukraine et est parvenu à s'entendre sur une déclaration à la presse sur la question (SC/12700), le premier document que le Conseil adoptait sur la situation en Ukraine et alentour en près de deux ans.

Malheureusement, malgré l'appel du Conseil à un retour immédiat au régime de cessez-le-feu, la situation à Avdiivka et dans les autres régions de l'est de l'Ukraine reste tendue, avec des signes laissant fortement craindre une nouvelle escalade. L'objectif du débat d'aujourd'hui est donc de contribuer au règlement du conflit. Dans le cas où nous trouverions un terrain d'entente, je suggère que nous envisagions d'adopter une déclaration du Président. Sous réserve d'un accord du Conseil sur cette proposition, nous pourrions commencer à la rédiger dans les prochains jours et y reprendre les principaux éléments de la présente séance d'information.

Je donne maintenant la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Le conflit en Ukraine entrera bientôt dans sa quatrième année. Depuis le dernier exposé présenté le 28 avril 2016 au Conseil de sécurité par le Département des affaires politiques sur la situation dans l'est de l'Ukraine (voir S/PV.7683), les combats se sont poursuivis sans relâche, hormis quelques courtes périodes de répit. Selon la Mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, depuis le début du conflit, près de 10 000 personnes ont été tuées – éléments des forces armées ukrainiennes, civils et membres des groupes armés – et plus de 23 000 autres ont été blessées . Sur les personnes tuées, plus de 2 000 étaient des civils.

Depuis le 7 janvier, et en particulier ces derniers jours, on assiste à une dangereuse intensification du conflit. Le 1er février, la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) déployée en Ukraine a signalé plus de 10 000 explosions dans la région de Donetsk en 24 heures, soit le nombre de violations le plus élevé jamais encore enregistré par la Mission. Si les affrontements les plus graves de ces derniers jours ont touché essentiellement Avdiivka, Yasnuvata et les zones de l'aéroport de Donetsk, il a été aussi fait état de violents combats près de Marioupol, de Popasna et des régions de Svitlodarsk/Debeltseve, aussi bien dans les territoires contrôlés par le Gouvernement que dans ceux non contrôlés par le Gouvernement. Il y a une grave escalade des hostilités tout le long de la ligne de contact, et la situation pourrait encore empirer.

La Mission spéciale d'observation de l'OSCE a aussi fait état d'une utilisation fréquente d'armes lourdes, comme les lance-roquettes multiples, pourtant interdites par les Accords de Minsk, notamment dans les zones désignées pour le désengagement aux termes de la décision-cadre relative au désengagement des troupes et de l'armement prise, le 21 septembre 2016, par le Groupe de contact trilatéral. Des informations signalent des pertes civiles, notamment la mort d'au moins quatre personnes depuis l'escalade du 28 janvier, ainsi que de lourdes pertes parmi les combattants des deux camps. La Mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine rapporte également que des habitations civiles et une école ont été touchées dans les zones résidentielles d'Avdiivka, ce qui laisse craindre de possibles violations du droit international humanitaire de la part de toutes les parties.

D'après les informations, les affrontements mettent désormais directement en danger les points de passage civils, les zones résidentielles et l'infrastructure civile, notamment les stations d'épuration et les systèmes d'adduction d'eau, les lignes électriques et les réseaux d'alimentation en chauffage. Assurer le désengagement

d'urgence des forces à tous les points de contrôle le long de la ligne de contact permettrait d'améliorer sensiblement la sécurité de la population dans les zones touchées par le conflit. Plus de 20 000 personnes franchissent, en effet, la ligne de contact chaque jour. Des centaines de milliers de civils de part et d'autre de la ligne risquent toujours de perdre tout accès au chauffage, à l'eau et à l'électricité, rendant plus probable le spectre de nouveaux déplacements. C'est particulièrement inquiétant étant donné les températures glaciales qui règnent actuellement dans la région.

Il y a également un risque réel de catastrophe écologique grave si l'un des principaux sites de stockage des déchets chimiques dans la région était bombardé. Depuis hier, des milliers d'habitants d'Avdiivka, dont des enfants, risquent de devoir être évacués. Les combattants doivent cesser de bombarder des villes comme Avdiivka, de part et d'autre de la ligne de contact, et permettre le rétablissement des services de base. Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, fera tout à l'heure le point de la situation humanitaire sur le terrain.

Nous nous félicitons de la déclaration à la presse (SC/12700), qui a été promptement publiée par le Conseil de sécurité le 31 janvier, sur la détérioration de la situation dans la région de Donetsk. Le Secrétaire général a exprimé ses vives préoccupations quant au niveau important des préparatifs militaires et à l'intensification récente des combats, qui ont des incidences de plus en plus graves sur la population civile dans les zones de conflit. Il a appelé toutes les parties à cesser immédiatement toutes les hostilités, à respecter pleinement le cessez-le-feu, à autoriser un accès humanitaire immédiat et sans entrave aux populations touchées, à faciliter l'accès sûr et complet de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE afin qu'elle puisse rendre compte de la situation sur le terrain, et à renouveler leurs efforts sérieux pour parvenir à un règlement pacifique du conflit. Il a souligné en particulier combien il était impératif que toutes les parties prennent toutes les mesures possibles pour protéger les civils et s'abstiennent de toute action qui pourrait être considérée comme une provocation ou risquerait d'exacerber les tensions.

En l'espace de quelques jours, les hostilités autour de l'aéroport d'Avdiivka-Yasinouvata-Donetsk ont gagné en intensité, atteignant des niveaux jamais enregistrés jusque-là par la Mission spéciale d'observation dans cette région. Ce regain de tension montre à quel point la situation demeure précaire et la rapidité avec laquelle les conditions de sécurité peuvent se dégrader brusquement. La déclaration approuvée à la réunion qui s'est tenue hier à Minsk entre le Groupe de contact trilatéral et les représentants de diverses zones des régions de Donetsk et de Louhansk énonce les mesures urgentes que les parties doivent prendre, non seulement dans cette zone, mais aussi tout le long de la ligne de contact, afin de prévenir de nouvelles violations du cessez-le-feu qui pourraient à leur tour échapper à tout contrôle. Il s'agit d'une évolution positive, à condition toutefois que les mesures soient mises en œuvre. Les violations régulières du cessez-le-feu du fait de nouvelles violences font que les civils sont pris entre deux feux et ne peuvent échapper à leurs souffrances. Chaque nouvelle journée de combats, le conflit s'enlise davantage et devient plus difficile à résoudre. Or, il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit.

Malgré les efforts louables déployés par le Groupe de contact trilatéral et le format Normandie, la récente intensification du conflit coïncide avec une période de relative stagnation des processus diplomatiques visant à trouver une solution pacifique et à assurer la pleine mise en œuvre des Accords de Minsk. La communauté internationale doit, toutefois, rester engagée de manière constructive et active afin d'éviter que cette crise ne se transforme en catastrophe. À cet égard, il est urgent de relancer sans plus tarder le processus de négociation.

L'ONU continue d'appuyer fortement les efforts menés dans le cadre du format Normandie et du Groupe de contact trilatéral ainsi que par la présidence de l'OSCE en Ukraine. Nous saluons l'action de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE, qui accomplit un travail indispensable dans des circonstances extrêmement difficiles dans les zones de conflit. L'ONU appelle les deux parties à lever toutes les restrictions imposées à la liberté de mouvement de la Mission spéciale d'observation et à cesser immédiatement tout recours à la force ou toute menace à l'encontre des observateurs de la Mission. Nous avons salué les visites effectuées en janvier par M. Sebastian Kurz, Président en exercice de l'OSCE et Ministre des affaires étrangères de l'Autriche, en Ukraine et dans la Fédération de Russie, et espérons que ses démarches, de concert avec d'autres efforts en cours, porteront leurs fruits. L'ONU est prête à appuyer ces efforts. J'attends avec intérêt d'entendre aujourd'hui l'Ambassadeur Apakan, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, présenter son évaluation de la situation sur le terrain.

Près de deux années se sont écoulées depuis le 12 février 2015, date à laquelle l'ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk ont été signées à Minsk, et ensuite entérinées par le Conseil de sécurité, le 17 février, dans sa résolution 2202 (2015). Cela demeure la base sur laquelle nous, la communauté internationale, nous sommes engagés à œuvrer en faveur d'une paix durable dans l'est de l'Ukraine. J'exhorte le Conseil à poursuivre ces efforts avec une énergie renouvelée.

Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, l'ONU reste déterminée à appuyer un règlement pacifique du conflit d'une manière qui respecte pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine. La priorité de l'ONU reste d'appuyer les efforts de paix en Ukraine sous l'égide de l'OSCE et de veiller à la pleine application des Accords de Minsk. Toutefois, c'est aux parties elles-mêmes qu'incombe au premier chef la responsabilité d'œuvrer de manière constructive à cette fin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Apakan.

M. Apakan (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est offerte d'informer le Conseil de sécurité de la situation sur le plan de la sécurité dans l'est de l'Ukraine. Mon rapport au Conseil aujourd'hui porte sur l'aggravation notable des violences enregistrée ces derniers jours. La Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a constaté une forte intensification des combats dans la région de l'aéroport d'Avdiivka-Yasinouvata-Donetsk. Cette dernière flambée de violence survient après des mois de violations continues du cessez-le-feu, notamment dans cinq points chauds de l'est de l'Ukraine, à savoir dans les régions de Svitlodarsk et Debaltseve, à Horlivka, dans les zones situées à l'est de Marioupol, autour de Shyrokyne, et à Popasna, Pervomaiske et Troitske, dans la région de Louhansk. Des combats sporadiques se sont poursuivis, avec plusieurs flambées de violence enregistrés entre novembre et fin janvier.

Aujourd'hui, les combats dans ce triangle en sont à leur cinquième jour. Les tensions se sont aggravées pendant cette période et les violations du cessez-le-feu sont de plus en plus fréquentes et graves. Depuis le 29 janvier, l'intensité des combats à Avdiivka et alentour a été plus élevée que durant toute autre période similaire ces derniers mois. Le 31 janvier, la Mission spéciale d'observation a enregistré des milliers d'explosions à Donetsk causés par des tirs d'artillerie et de mortier de part et d'autre, y compris par des lance-roquettes multiples. Le 1er février, on a compté près de 10 000 explosions dans la région de Donetsk. Aujourd'hui, la situation reste tendue et très instable. Il s'agit du plus grand nombre d'explosions jamais enregistré par la Mission, la plupart ayant eu lieu autour d'Avdiivka et de Yasinouvata. La Mission spéciale d'observation a également constaté une forte augmentation de l'utilisation de tous les types d'armements réglementés par les Accords de Minsk. L'utilisation de lance-roquettes multiples Grad, de tirs de mortier et d'artillerie est, à cet égard, particulièrement préoccupante. L'utilisation de chars a également été observée.

L'emploi sans discrimination d'armes prohibées par les parties a fait des victimes parmi la population civile et causé des dégâts considérables aux habitations et aux infrastructures essentielles. Les civils qui sont restés à Avdiivka se trouvent désormais dans une situation d'urgence. L'électricité de la ville a été coupée, après que les lignes électriques dans la zone ont été endommagées. Entre-temps, les civils, notamment les plus vulnérables, sont sans chauffage, alors que les températures sont inférieures à zéro. L'usine de coke d'Avdiivka, qui fournit à la zone sa principale source de chauffage, n'a plus d'électricité ni d'eau. Les équipes de réparation ont du mal à effectuer les réparations nécessaires du fait des problèmes de sécurité. Des efforts sont en cours pour garantir l'accès afin de réparer les lignes électriques et de rétablir l'électricité dans l'usine de cokéfaction et la station de traitement de l'eau de Donetsk. La station de traitement de l'eau de Donetsk approvisionne la population en eau des deux côtés de la ligne de contact, et sa protection est de la plus haute importance. Des dommages supplémentaires infligés à la station de traitement de l'eau de Donetsk et à d'autres stations dans la région pourraient priver d'eau une grande partie de la région.

Tous ces facteurs démontrent un mépris flagrant des obligations contractées par les signataires des Accords de Minsk. Au lieu du dégagement des forces et du matériel, nous observons l'engagement des forces et la présence d'une gamme complète de matériel dans des zones où cela est interdit par les Accords de Minsk. L'accès en toute sécurité de la Mission spéciale d'observation et sa capacité à assurer un suivi et une

vérification efficaces restent limités. Il faut garantir l'accès complet, sûr et sans entrave de la Mission.

À l'heure actuelle, nos équipes et nos observateurs facilitent les cessez-le-feu locaux dans cette zone, en coordination avec le Centre conjoint de contrôle et de coordination – le centre militaire conjoint pour les officiers russes et ukrainiens. Cette conjoncture propice, ainsi que les cessez-le-feu, aussi instables soient-ils, ont permis aux équipes de réparation d'accéder aux sites ayant subi des dégâts. Ces efforts sont en cours. Les cessez-le-feu locaux montrent que si elles le souhaitent, les parties peuvent cesser les hostilités.

Je réitère que l'évolution de la situation dans les zones d'Avdiivka et Yasinouvata et de l'aéroport de Donetsk est une source de profonde préoccupation. Dans ce contexte, j'accueille avec satisfaction la déclaration commune publiée hier par le Groupe de contact trilatéral, dans laquelle il appelle à adhérer strictement à une cessation totale et globale des hostilités, à remiser dans les sites d'entreposage toutes les armes réglementées par les Accords de Minsk, à garantir l'accès en toute sécurité des membres de la Mission spéciale d'observation, conformément au mandat de la Mission, et, enfin, à faciliter les efforts visant à rétablir l'approvisionnement en eau, en électricité et en chauffage, notamment en réparant les infrastructures. Je rappelle une fois de plus au Conseil de sécurité qu'un cessez-le-feu est une exigence fondamentale. Nous appelons à la cessation immédiate des affrontements.

Le retrait des armes lourdes est un autre impératif. Je tiens également à souligner que des activités sont en cours dans les zones de dégagement. Dans ce contexte, il convient de mentionner que la vérification des armes lourdes est une initiative importante que nous nous efforçons de mener à bien sur la base du suivi, de la vérification et du signalement. Il est par ailleurs impératif d'accorder à la Mission spéciale d'observation un accès immédiat, sûr et sans entrave aux zones touchées afin de vérifier que les parties honorent leurs obligations en ce qui concerne le cessez-le-feu et le retrait des armes. En outre, je réitère que les parties doivent s'employer en priorité à protéger les civils et à réparer les infrastructures; ce sont également des besoins immédiats.

Nous continuerons de surveiller la situation humanitaire, qui reste une source de profonde préoccupation. La violence à une telle échelle, qui provoque des pertes humaines, est inacceptable, et la protection des civils doit être l'objectif cardinal. L'accès à l'hébergement, à l'eau, au chauffage et aux soins médicaux est limité dans de nombreuses zones. À cet égard, la Mission spéciale d'observation travaille en étroite collaboration avec l'ONU et ses organismes spécialisés. La Mission continuera de s'acquitter de son mandat en toute impartialité et en coopération avec toutes les parties, en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous continuerons d'appuyer la mise en œuvre des Accords de Minsk, et de contribuer ainsi aux efforts déployés en faveur de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Apakan de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Jeffrey Feltman et S. E. M. Apakan de leurs exposés. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de me joindre à eux pour présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Ukraine.

Depuis plus de trois ans que dure le conflit dans l'est de l'Ukraine, dans le contexte de ce qui est devenu une nouvelle crise humanitaire prolongée, nous sommes confrontés à une grave détérioration de la situation qui est la conséquence d'une escalade soudaine et récente de la violence. L'escalade des deux côtés de la ligne de contact dans l'oblast de Donetsk, près d'Avdiivka et de la ville de Donestk, a fait quatre victimes civiles, toutes des femmes, depuis le 18 janvier, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Selon l'équipe des Nations Unies sur le terrain, cela a semé la peur et la panique, et les civils luttent pour survivre. Nous appelons toutes les parties à cesser immédiatement toutes les hostilités pour prévenir de nouvelles pertes humaines et une souffrance humaine inacceptable.

L'escalade de la violence cause d'importants dégâts aux infrastructures essentielles – eau, électricité et chauffage. Si l'on ajoute les températures hivernales, il en résulte une détérioration de la situation humanitaire. La température est aujourd'hui de -10 °C, mais il n'est pas inhabituel d'arriver à -20 °C à cette période de l'année. Un hébergement adéquat, le chauffage et l'accès à l'eau sont donc essentiels à la survie des populations. Les bombardements ont endommagé les systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité, ce qui se répercute sur l'approvisionnement en chauffage; une fois les systèmes endommagés, il pourrait falloir plusieurs jours, voire plusieurs semaines, pour les relancer. Le

résultat est que non seulement les civils qui vivent des deux côtés de la ligne de front sont traumatisés et vivent dans des conditions précaires et dangereuses, mais leur survie est aussi menacée par les perturbations causées aux services essentiels. Nous sommes également préoccupés par la présence signalée d'armes lourdes dans des zones urbaines, ce qui ne fait qu'accroître le danger pour les civils.

Par exemple, des systèmes essentiels d'approvisionnement en eau et en électricité situés à Avdiivka, une ville qui se trouve sur la ligne de front dans les zones contrôlées par le Gouvernement, ont été endommagés durant les récents épisodes de violence survenus les 29 et 30 janvier. L'ONU et d'autres partenaires humanitaires ont rejoint une équipe d'évaluation dirigée par le Gouvernement dans cette ville le 1er février, et ils s'efforcent d'aider le Gouvernement à répondre aux besoins essentiels. Ce n'est pas sans risque. En effet, deux équipes techniques chargées de réparer les infrastructures ont reçu l'assurance qu'elles pouvaient compter sur un cessez-le-feu de quelques heures le 1er février afin de faire leur travail, mais elles ont été visées par des tirs d'armes légères dans des zones non contrôlées par le Gouvernement, ce qui les a forcées d'abandonner leur travail. Un incident similaire s'est produit aujourd'hui. L'arrivée de générateurs puissants le 31 janvier à Avdiivka a offert un répit temporaire à 17 000 personnes, dont 2 500 enfants, mais ce n'est pas suffisant. À moins que les réparations ne soient effectuées, l'électricité qui alimente le système de chauffage à Avdiivka ne sera pas pleinement rétablie. Cela pourrait provoquer des déplacements à grande échelle.

Avdiivka n'est pas seule. Environ un million de personnes résidant dans des zones non contrôlées par le Gouvernement dans la ville de Donetsk ont été privées d'eau et de chauffage pendant 24 heures suite aux bombardements. Une équipe de réparation a réussi à réparer certaines lignes de force, préservant ainsi les systèmes de chauffage de la ville et évitant une grande catastrophe. Ailleurs, les 500 000 habitants de Marioupol dépendent maintenant d'un réservoir de secours après qu'une énorme fuite s'est produite dans la conduite principale dont dépend la ville. Il faudra plusieurs jours, après la fin des hostilités, pour procéder au déminage de la zone et pour que des engins lourds puissent y accéder afin d'effectuer des réparations. Malheureusement, de nouveaux bombardements ont été entendus la nuit dernière à Donetsk et dans d'autres zones le long de la ligne de contact.

Je me félicite de la déclaration d'hier du Groupe de contact trilatéral à Minsk, qui a demandé non seulement une stricte adhésion à une cessation complète et globale des hostilités, mais aussi la facilitation des efforts humanitaires visant à rétablir les approvisionnements en eau, en électricité et en chauffage, y compris au moyen de la réparation des infrastructures. Je salue également les efforts du Gouvernement ukrainien et des autorités de facto pour assurer les services vitaux de chauffage et d'approvisionnement en eau aux personnes qui courent les plus grands risques, mais je souligne que cela ne suffit pas. Le 31 janvier, le Gouvernement ukrainien a lancé un appel aux organisations internationales pour qu'elles se préparent à soutenir les civils évacués d'Avdiivka, si besoin est. L'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales sont prêtes à apporter leur appui.

Si les hostilités se poursuivaient, nous pourrions également être confrontés à une grave crise environnementale. L'endommagement de l'usine de phénol près du village de Novgorodske signifie que des déchets chimiques, y compris de l'acide sulfurique et du formaldéhyde mortels, sont maintenant à des niveaux critiques. Des fuites dans les sols alentour et dans la Severski Donets auraient des conséquences humanitaires catastrophiques dans cette région européenne fortement industrialisée. De même, il existe actuellement un risque réel que les dégâts causés aux installations d'eau puissent avoir d'autres conséquences mortelles pour la population qui vit dans les zones environnantes, du fait des risques de fuite du gaz de chlore qui est généralement entreposé dans de telles installations.

La recrudescence la plus récente de la violence exacerbe les besoins actuels de quelque 3,8 millions de civils, qui continuent de subir les conséquences les plus lourdes de ce long conflit et qui ont besoin de différents degrés d'assistance humanitaire. Cette année, il y a 700 000 nécessiteux de plus que ceux recensés dans le plan d'aide humanitaire de 2016. Plus de 60 % des personnes dans le besoin, soit quelque 2,3 millions de personnes, résident dans des zones non contrôlées par le Gouvernement. En outre, plus de 70 % des nécessiteux sont des personnes âgées, des femmes et des enfants. Ces groupes démographiques sont particulièrement vulnérables et doivent faire l'objet d'un accès immédiat avec une assistance salvatrice et des interventions de protection. Lorsque je me suis rendu à Louhansk et à Donetsk il y a un peu plus d'un an, j'ai rencontré une octogénaire qui vivait dans une seule pièce, dans les ruines de sa maison bombardée, et dont le fils avait été

tué dans les fragments de ce qui fut sa porte d'entrée, alors qu'il lui rendait visite pour s'assurer de sa sécurité, et une bombe est tombée sur lui, un non-combattant innocent, qui rentrait à l'heure du déjeuner de son étal sur le marché. Tandis qu'elle s'occupait de son rosier qui grimpait en tous sens sur les décombres calcinés de sa maison, elle m'a fait part de son chagrin inconsolable, du froid dont elle souffrait, et du fait qu'elle n'allumait un feu de camp que pendant la nuit, car elle craignait que la fumée pendant la journée ne permette à des tireurs de prendre son emplacement pour cible. C'était vraiment à fendre le cœur. Telle est la réalité pour tant de civils pris dans ce conflit, piégés par les combats, vivant dans des abris minimaux, privés de services essentiels et ayant désespérément besoin d'assistance et de matériaux pour la réparation des bâtiments afin d'éviter d'être tués ou blessés, soit par la violence, soit par les intempéries.

Bien que certains efforts d'intervention humanitaire se poursuivent, depuis juillet 2015 les autorités de facto à Donetsk et Louhansk imposent des restrictions bureaucratiques indues qui nuisent gravement à l'accès humanitaire. Cela est contraire à leurs engagements au titre du paragraphe 7 de l'ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk, ainsi qu'à leurs responsabilités en vertu du droit international humanitaire. Peu de partenaires sont officiellement autorisés à travailler dans ces zones et, le 25 novembre 2016, l'ONG internationale People in Need – la dernière ONG internationale qui bénéficiait d'un accès – a été sommairement expulsée des zones de la région de Donetsk non contrôlées par le Gouvernement, ce qui a privé 140 000 personnes d'une aide immédiate et salvatrice. L'Organisation des Nations Unies réitère son appel à toutes les parties afin qu'elles garantissent l'accès sûr et sans entrave de l'ONU et de ses partenaires humanitaires à toutes les personnes dans le besoin, où qu'elles puissent se trouver.

Enfin, les obstacles bureaucratiques imposés par le Gouvernement, s'agissant en particulier de l'interdiction des échanges commerciaux et de l'importation de vivres et de médicaments à travers la ligne de contact, continuent d'être une lourde contrainte pour ce qui est d'atténuer la crise humanitaire. En outre, la suspension des transferts sociaux par le Gouvernement a gravement touché des centaines de milliers de personnes déplacées.

Je m'inquiète de la tournure prise par ce conflit et de ses conséquences de plus en plus graves pour la population civile. Tandis que la situation humanitaire en Ukraine se détériore, le nombre de personnes qui sont en péril et dans le besoin ne cesse d'augmenter; leur résilience s'érode et leurs espoirs s'amenuisent. L'incapacité de parvenir à un règlement politique de cette crise cause davantage de victimes civiles, de dégâts aux infrastructures essentielles et de souffrances humaines. Ces souffrances persisteront jusqu'à ce que ce conflit prenne fin une fois pour toutes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Ukraine.

Je remercie les intervenants des informations actualisées qu'ils ont fournies sur l'attaque contre la ville d'Adviivka, dans la région ukrainienne de Donetsk, menée par les forces d'occupation russes et leurs supplétifs et qui a provoqué une situation d'urgence humanitaire dans cette zone.

L'Ukraine continue d'être pleinement attachée à la mise en œuvre intégrale des Accords de Minsk. Le Président de l'Ukraine a souligné à maintes reprises qu'il ne peut y avoir de solution militaire dans le Donbass. Le Gouvernement ukrainien se concentre fermement sur les moyens pacifiques et diplomatiques à cet égard. Les forces ukrainiennes continuent de respecter le cessez-le-feu. Elles ont reçu l'ordre strict de n'ouvrir le feu que pour riposter aux attaques et agressions des militants soutenus par la Russie.

En revanche, la Russie, en tant que partie au conflit dans le Donbass, et ses supplétifs violent de façon flagrante les Accords de Minsk depuis le tout début. Ils ont poursuivi leurs attaques et occupent plusieurs villes et localités ukrainiennes. À l'heure actuelle, les supplétifs de la Russie occupent environ 1 700 kilomètres carrés, ayant largement dépassé la ligne de contact convenue à Minsk le 19 septembre 2014.

Avant la crise à Avdiivka, il y avait eu il y a deux ans la bataille de Debaltseve, capturée par les forces russes immédiatement après le sommet de Minsk du 12 février 2015, ce qui était contraire aux décisions prises par les dirigeants de l'Ukraine, de la Russie, de l'Allemagne et de la France.

Pendant les premières heures du dimanche 29 janvier, l'armée russe et ses supplétifs ont lancé des attaques d'artillerie massives contre Avdiivka et sa banlieue, depuis les quartiers résidentiels de Donetsk et de Yasinouvata, qui sont aux mains des terroristes dirigés par la Russie, et ont dépêché des

unités offensives pour prendre d'assaut les positions des forces armées ukrainiennes. Les forces russes ont utilisé des lance-roquettes multiples Grad, des chars, des pièces d'artillerie d'un calibre de 152 mm et de 122 mm et des mortiers de 120 mm et de 82 mm. Toutes ces armes sont interdites par les Accords de Minsk. Au cours de la seule journée du 29 janvier, les positions ukrainiennes ont été bombardées près de 400 fois.

Les bombardements se sont intensifiés les 30 et 31 janvier, y compris ceux visant des infrastructures civiles. De ce fait, la station de traitement de l'eau de Donetsk et l'usine de cokéfaction d'Avdiivka, qui fournit du chauffage à cette ville, ne reçoivent plus d'électricité. Avdiivka est maintenant privée d'eau, d'électricité et de chauffage. La température actuelle y est de – 18 °C. Sans système central de chauffage, les civils ne survivront pas. Seize mille personnes, y compris 2 000 enfants, sont privées d'eau, d'électricité et de chauffage. Que l'on s'en rende compte : 2 000 enfants sans chauffage, à – 18 °C! Les services de secours ukrainiens se sont préparés à évacuer les habitants d'Avdiivka.

Jusqu'au 1er février, de nombreuses tentatives faites par les services ukrainiens pour réparer les infrastructures endommagées ont été constamment bloquées par les terroristes dirigés par la Russie, qui ont poursuivi les bombardements, et par la partie russe du Centre conjoint de contrôle et de coordination, qui n'a fourni qu'avec un retard déraisonnable les garanties nécessaires de sécurité pour que l'on puisse atteindre les installations détruites.

Selon les informations que nous avons reçues 15 minutes seulement avant le début de la présente séance d'information, les forces séparatistes ont repris le bombardement de quartiers résidentiels d'Avdiivka, en utilisant des systèmes d'artillerie de gros calibre. Plusieurs bâtiments résidentiels ont été touchés et plusieurs incendies se sont déclarés dans la ville. Un des obus a explosé près d'une station de chauffage temporaire qui avait été installée par les autorités ukrainiennes pour fournir du chauffage aux habitants d'Avdiivka alors que les températures sont glaciales.

Détruire des infrastructures critiques et créer ainsi une catastrophe humanitaire est une tactique terroriste qui vise avant tout les civils. Elle réduit à néant le mythe véhiculé par la propagande russe des soi-disant mineurs luttant contre les autorités avec leurs carabines. Les gens de cette région ne feraient jamais cela à leurs voisins. Par contre, ceux qui sont venus sur le territoire ukrainien en tant qu'agresseurs pour détruire l'État ukrainien n'hésitent à endommager les usines, les habitations et les lignes électriques. Cette tactique n'est pas nouvelle pour les forces russes.

Les agissements russes que je viens de mentionner pourraient constituer des crimes de guerre. L'Ukraine va présenter des preuves de la récente escalade et des attaques aveugles contre les infrastructures qui viendront étayer la plainte pour terrorisme que nous avons déposées devant la Cour internationale de Justice. C'est le premier pas, mais un pas capital, pour que la Russie réponde devant la justice de ses violations de plus en plus nombreuses de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Le Gouvernement ukrainien a déclaré l'état d'urgence à Avdiivka. Nous sommes parvenus jusqu'ici à faire fonctionner le système de chauffage à un niveau minimum et à éviter que la situation ne dégénère rapidement en une véritable catastrophe humanitaire. Onze centres où les gens peuvent se réchauffer ont été mis en place, des dizaines de cuisines de campagne ont été déployées et les écoles maternelles et les hôpitaux fonctionnent en mode d'urgence. Des unités de police supplémentaires ont été dépêchées pour maintenir l'ordre public et aider à répondre de manière rapide à la situation d'urgence.

Les événements de ces derniers jours constituent un véritable test pour les mécanismes de surveillance et de coordination dans le Donbass. Depuis le regain d'hostilités, l'Ukraine n'a eu de cesse de demander, littéralement des centaines de fois, aux représentants russes du Centre conjoint pour le contrôle du cessez-le-feu d'user de leur influence pour mettre fin aux hostilités. Sur les 230 demandes de cessation des hostilités dans la région d'Avdiivka envoyées entre le 29 janvier et le 1er février, seules deux ont été suivies d'effet. Le 31 janvier, l'Ukraine a demandé la convocation d'une visioconférence d'urgence du Groupe de contact trilatéral dans l'espoir de désamorcer les tensions. Une fois de plus, la Russie a pris le parti de ses sbires dans le Donbass et n'a pas participé à cette réunion, sous le prétexte que le moment était malvenu. Sérieusement? Ce n'était pas le moment?

Malgré les appels au cessez-le-feu et au retrait de l'artillerie lourde lancés de toutes parts, les combattants poursuivent nuit et jour leurs bombardements. Le 1er février, en dépit de l'appel du Groupe de contact trilatéral à l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu général dans la région d'Avdiivka, les combattants

russes n’ont pas stoppé les tirs et ont même visé l’équipe de dépannage qui était en train d’essayer de réparer une ligne électrique. Ils ont bombardé des immeubles d’habitation et la nuit dernière, une des routes désignées pour l’évacuation des civils. Ce n’est rien moins qu’un crime de guerre.

J’ai ici une photo que je demande au Conseil de bien vouloir regarder. Il s’agit d’un immeuble d’habitation à Avdiivka, dans lequel vivaient au moins 1 500 personnes. Il a été bombardé par les terroristes et les résidents ont dû se précipiter dehors alors qu’il faisait un froid glacial, le thermomètre enregistrant – 20°C. C’est plus que de la perversion. Les coupables, c’est-à-dire ceux qui ont appuyé sur le détonateur et ceux qui en ont donné l’ordre, doivent en répondre devant la justice, et ils le feront.

Il convient de mentionner que lorsque la teneur de l’appel susmentionné a été discutée au sein du Groupe de contact trilatéral, la partie russe s’est opposée aux références aux travaux de réparation des infrastructures d’approvisionnement en énergie et en électricité. C’est là une preuve manifeste supplémentaire de la volonté du Kremlin de provoquer une catastrophe humanitaire à Avdiivka, à l’image d’ailleurs de ce qu’a fait l’armée russe à Alep il n’y a pas si longtemps.

Deux soldats ukrainiens sont morts et 14 autres ont été blessés ces dernières 24 heures. En tout, ce sont 20 soldats ukrainiens qui ont été tués et 134 autres qui ont été blessés par les forces hybrides russes et les milices soutenues par la Russie depuis le début de l’année. Nous demandons à la Fédération de Russie de respecter le cessez-le-feu et de faire en sorte que les conditions de sécurité nécessaires soient en place pour permettre les réparations.

Les attaques sur Avdiivka et ses alentours ces derniers jours ainsi que la poursuite de l’agression russe mettent en lumière deux tendances importantes. Premièrement, la Russie et ses sbires dans le Donbass continuent de bloquer et de mettre en péril le processus de paix en poursuivant leurs objectifs politiques par l’usage aveugle de la force. Il ne peut y avoir aucune illusion quant au rôle de la Russie dans la mise en œuvre des Accords de Minsk. La moindre avancée au sein du Groupe de contact trilatéral ou le long de la ligne de contact est réduite à néant de manière flagrante par chaque nouvel assaut des terroristes à la solde de la Russie.

Deuxièmement, les mécanismes créés pour empêcher une nouvelle déstabilisation et avancer dans la mise en œuvre des Accords de Minsk ne sont pas suffisamment efficaces pour pouvoir s’acquitter de leur mandat. Malgré l’urgence de la situation, le Groupe de contact trilatéral ne s’est réuni que trois jours après la reprise des hostilités et le Centre conjoint pour le contrôle du cessez-le-feu semble tout aussi inefficace face à cette situation de crise, tout cela faute de coopération de la Russie. Les observateurs de la Mission spéciale d’observation de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe continuent de se heurter à de graves restrictions à leur liberté de déplacement dans les territoires temporairement contrôlés par les milices soutenues par la Russie. Ils n’ont pas les moyens de surveiller la situation 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et manquent aussi des capacités techniques appropriées.

Les événements dans la région d’Avdiivka sont désormais un obstacle à l’ambition de la Russie de régler le conflit au Donbass par des moyens militaires, car l’armée ukrainienne a prouvé sa force et qu’elle était capable de repousser l’offensive russe. Mais cela, l’Ukraine le paye au prix fort, la guerre emportant les meilleurs de ses fils et de ses filles.

Nous nous soucions de notre peuple. La mort de chaque soldat et de chaque civil est un bleu de plus à l’âme de l’Ukraine. Je demande au Conseil de bien vouloir regarder cette autre photographie. Il s’agit d’un officier de 26 ans, Andriy Kyzylo, tué le 29 janvier près d’Avdiivka. J’invite l’Ambassadeur russe à le regarder dans les yeux car ce sont ses armes, ses compatriotes qui l’ont tué.

(*l’orateur poursuit en russe*)

Vous l’avez tué!

(*l’orateur reprend en anglais*)

Notre peuple s’agenouille devant ceux qui sont tombés pour le défendre. Les envahisseurs russes sont enterrés dans des tombes anonymes. Nous voulons la paix et mettons tout en œuvre, prenons toutes les mesures possibles pour rétablir la paix en Ukraine. C’est pourquoi nous ne prônons pas une solution militaire mais pensons qu’il faut tirer parti de tous les moyens politiques à disposition. La confrontation armée pourrait aisément être stoppée. Pour cela, la Fédération de Russie doit arrêter d’armer les combattants et d’envoyer ses mercenaires et son personnel militaire en Ukraine.

Quelqu’un croit-il sérieusement que les roquettes et les obus d’artillerie poussent dans les arbres dans le Donbass? Nous parlons ici de dizaines, si ce n’est

de centaines voire de milliers d'obus d'artillerie. Depuis novembre, nous avons constaté, tout comme les observateurs internationaux, une intensification dans l'approvisionnement en munitions et en matériel blindé que les combattants reçoivent de la Fédération de Russie. Nous en voyons aujourd'hui les conséquences.

Une chose est claire : la présence sécuritaire internationale sur place doit être renforcée afin d'empêcher de telles provocations à l'avenir et de contribuer ainsi à la mise en œuvre des Accords de Minsk et, au final, à un règlement pacifique. Nous exhortons une nouvelle fois la Fédération de Russie à prendre ses responsabilités et à honorer ses engagements au titre des Accords de Minsk, en particulier s'agissant des dispositions humanitaires et de celles relatives à la sécurité. Nous exhortons la Russie à cesser d'appuyer les terroristes et de constituer des armées terroristes hybrides dans l'est de l'Ukraine. Nous lui demandons aussi de cesser d'amasser des troupes le long de la frontière orientale de l'Ukraine.

En outre, nous demandons à la Fédération de Russie de ne pas étendre l'escalade. Hier, les forces militaires russes ont bombardé et endommagé un Antonov An-26 de l'armée de l'air ukrainienne alors qu'il volait au-dessus de la mer Noire près du gisement de gaz de la région d'Odessa, autrement dit la zone maritime exclusive de l'Ukraine. Cette fois, l'équipage a eu beaucoup de chance et a survécu au tir russe. Mais Dieu seul sait ce qui se passera la prochaine fois.

Pourtant il est un moyen assez simple de stopper l'agression russe contre mon pays et d'empêcher de nouvelles souffrances civiles. La communauté internationale doit accentuer la pression sur l'agresseur et exiger de la Fédération de Russie qu'elle se retire de l'Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous apprécions les exposés présentés d'aujourd'hui, qui dressent un tableau inquiétant des événements en cours et des souffrances de la population de l'est de l'Ukraine.

Ce qui s'est produit en fait est bien clair. Kiev tente d'utiliser les affrontements qu'elle a elle-même provoqués comme un prétexte pour refuser complètement de mettre en oeuvre les accords de Minsk, signés le 12 février 2015 et approuvés dans la résolution 2202 (2015). En dépit de tout ce que fait la partie ukrainienne pour présenter la situation choses différemment, notamment en convoquant cette séance du Conseil et en faisant des déclarations qui transforment totalement les faits, il existe une vaste quantité d'informations, y compris des admissions sans équivoque de la part de fonctionnaires ukrainiens jusqu'au niveau du Président, qui sont trop accablantes pour que Kiev et ses forces armées puissent nier leurs politiques destructrices.

Le 3 janvier, le Ministre ukrainien de la défense, M. Poltorak, a confirmé que les forces armées ukrainiennes ont saisi de nouvelles positions dans la zone grise, déclarant de manière démagogique que cela ne viole pas les Accords de Minsk parce que les territoires occupés appartiennent de toute façon à Ukraine. Le 17 janvier, le Ministre de l'intérieur, M. Avakov, parlant aux gardes-frontières ukrainiens, leur a instamment demandé de se préparer à saisir les frontières de l'État en 2017. Le 22 janvier, le Président Poroshenko a déclaré publiquement que l'Ukraine ne procéderait à aucune réforme politique tant qu'elle n'aurait pas recouvré le contrôle complet de sa frontière avec la Russie, adoptant ainsi une approche qui pervertit entièrement le contenu du train de mesures de Minsk et rend ces dernières délibérément irréalisables, pratiquement parlant. Enfin, hier, le Vice-Ministre de la défense, M. Pavlovsky, a mis la dernière touche à ce tableau en se vantant devant la presse que ses jeunes héros avançaient partout où ils le pouvaient, mètre par mètre, pas à pas.

Cette rhétorique ouvertement militariste a eu des conséquences très réelles, comme l'indiquent clairement les derniers rapports de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) déployée en Ukraine. Des observateurs ont confirmé que l'escalade a été provoquée par les forces de sécurité ukrainiennes. Dans la nuit du 27 au 28 janvier, les caméras de la Mission à la mine d'Oktyabrskaya ont enregistré des échanges de tirs nourris entre les forces armées ukrainiennes et des milices, tirs qui avaient été précédés par d'autres tirs allant du nord-ouest vers le sud-est, c'est-à-dire depuis les positions des forces de sécurité ukrainiennes. Dans le même temps, une autre caméra de la Mission spéciale d'observation a capturé un échange intense de tirs d'artillerie à Avdiivka qui a commencé par cinq coups de feu tirés du nord au sud, ce qui signifie aussi à partir des positions des forces ukrainiennes. La nuit suivante,

du 28 et 29 janvier, une caméra de la Mission à Avdiivka a enregistré 15 coups de feu tirés depuis le nord-ouest vers le sud-est, également du côté des forces de sécurité de Kiev, bombardant les positions des milices. Cela a été suivi par des heures de combat dans la zone industrielle d'Avdiivka. La situation sur le flanc sud est la même. Selon la caméra de la Mission à Shyrokyne, un échange intense de tirs croisés dans la nuit du 28 janvier a été précédé par 20 tirs d'ouest en est, c'est-à-dire encore une fois à partir des positions des forces ukrainiennes vers le territoire des rebelles, après quoi une autre bataille a éclaté.

Selon les données de la Mission pour la période du 26 au 29 janvier, les bombardements aveugles de zones résidentielles sous le contrôle des rebelles, venant de zones où sont déployées les forces de sécurité ukrainiennes, ont blessé des civils à Brianka et détruit plus d'une dizaine de maisons à Brianka, Donetskyi, Olenivka, Zaichenko, Kalynove, Novooleksandrivka et Pervomaiske. La Mission a continué d'observer le matériel militaire des forces ukrainiennes dans la zone de sécurité. Entre le 26 et le 29 janvier, les observateurs ont découvert quatre chars à Avdiivka et trois obusiers à Mykolaivka, et constaté la disparition des entrepôts des forces de sécurité de 76 chars, 10 obus de mortier et 18 canons. Seulement 6 % environ du matériel militaire y était effectivement stocké.

Cela a provoqué une nouvelle escalade des tensions qui n'ont cessé de s'intensifier depuis lors. Selon le rapport d'hier de la Mission spéciale d'observation, le nombre de violations quotidiennes a augmenté, atteignant en l'espace de 24 heures le chiffre de 10 300 explosions. Dans le même temps, les statistiques sur les restrictions à l'accès de la Mission sont éloquentes. Dans sept des neuf cas, c'étaient les forces ukrainiennes qui faisaient obstacle. Les chiffres prouvent que, plutôt que de chercher à normaliser la situation dans la région du Donbass et de parvenir à des compromis raisonnables selon le format Normandie et dans le cadre du Groupe de contact trilatéral, les autorités ukrainiennes essaient désespérément de parvenir à une solution militaire au conflit.

Un autre élément remarquable est que toute détérioration grave de la situation dans la région du Donbass coïncide, fait étonnant, avec des visites des dirigeants ukrainiens à l'étranger. De toute évidence, c'est de cette façon que Kiev espère maintenir sa crise auto-créée à l'ordre du jour international tout en « saisissant » des chefs de gouvernement nouvellement élus par ses politiques imprudentes et agressives. Mais, bien sûr, les dirigeants ukrainiens ont besoin d'argent, qu'ils espèrent obtenir de l'Union européenne, de plusieurs pays européens, des États-Unis et des institutions financières internationales en s'érigeant en victimes d'agressions.

Kiev semble ne pas s'inquiéter beaucoup du coût humanitaire d'une telle politique. Elle utilise activement des types d'armements lourds dans les zones résidentielles, les écoles et les hôpitaux des villages, y compris de l'artillerie lourde et des lance-roquettes multiples qui, selon l'ensemble des mesures adoptées à Minsk le 12 février 2015, auraient dû être retirés de la ligne de contact il y a longtemps. Les civils sont parmi les tués et blessés. Du fait des attaques des forces de sécurité ukrainiennes, la station de traitement de l'eau de Donetsk et la cokerie d'Avdiivka ont été endommagées et la vie des mineurs est menacée.

Afin de prévenir une catastrophe humanitaire et de remettre la situation sur une voie politique, la communauté internationale doit être ferme et cohérente. À cet égard, le Conseil de sécurité a envoyé un message important le 31 janvier (SC/12700) lorsqu'il a appelé, d'une seule voix, à un cessez-le-feu immédiat et au respect rigoureux de l'ensemble des mesures de Minsk. Hier, le Groupe de contact trilatéral a fait une annonce dans le même esprit lorsqu'il a appelé à respecter pleinement le régime de cessez-le-feu et le retrait des armes lourdes prévus par les Accords de Minsk. Nous espérons voir des mesures effectives de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE visant à apaiser la situation dès que possible. Les participants au format Normandie et ceux qui peuvent exercer le plus d'influence sur Kiev ont une responsabilité particulière à cet égard. Nous espérons que les forces du bon sens en Ukraine proprement dite, ainsi que ceux qui souhaitent le règlement de ces situations par des moyens politiques, ne permettront pas que la situation dans le sud-est de l'Ukraine tourne au pire, mais porteront plutôt leur attention et leurs efforts à faire en sorte que les Accords de Minsk soient mis en œuvre.

Aujourd'hui, le Président Poroshenko a déclaré qu'il avait personnellement ordonné à la délégation ukrainienne de convoquer la présente séance du Conseil. Lorsqu'il a demandé la tenue de cette séance, le Représentant permanent de l'Ukraine a proposé d'élaborer un document du Conseil de sécurité basé sur la déclaration que nous avons faite le 31 janvier. Malheureusement, la déclaration effrénée, odieuse

que nous avons entendue aujourd'hui montre que la délégation ukrainienne ici à New York reste sur le sentier de la guerre, ce qui est profondément regrettable.

M. Delattre (France) : La France condamne fermement la reprise de combats ces derniers jours dans l'est de l'Ukraine, et notamment à Avdiivka. Il s'agit du plus grave regain de violence et du plus fort rythme de violations du cessez-le-feu constatés ces derniers mois. Ces violences s'accompagnent d'une recrudescence du nombre de victimes, notamment civiles, ainsi que d'une forte dégradation de la situation humanitaire, qui sont autant de graves sources de préoccupations. Force est par ailleurs de constater que la situation ne s'est pas améliorée, ni sur le plan sécuritaire, ni sur le plan humanitaire, depuis les consultations que nous avons eues sur le sujet il y a maintenant deux jours. Le Conseil avait pourtant unanimement appelé à la restauration immédiate du cessez-le-feu.

Dans ce contexte, la France appelle l'ensemble des parties à la retenue et soutient l'appel du Groupe de contact trilatéral à la restauration immédiate du cessez-le-feu, selon les modalités définies par les Accords de Minsk, en ce qui concerne notamment l'interdiction d'usage d'armes lourdes et leur retrait. Le désengagement des forces de part et d'autre de la ligne de contact doit également être mis en œuvre sans délai. Nous attendons de chacune des parties qu'elles s'abstiennent de toute provocation susceptible d'aggraver encore la situation. Nous appelons également la Russie à user de son influence auprès des séparatistes.

Le travail de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation de la Sécurité et de la coopération en Europe (OSCE), en soutien au maintien du cessez-le-feu et à la désescalade, est essentiel. Nous appelons toutes les parties sur le terrain à garantir l'accès et la sécurité des observateurs de l'OSCE à Adviivka ainsi que dans l'ensemble des zones du conflit, comme le prévoit le mandat de la Mission.

La situation humanitaire nous préoccupe tout particulièrement, alors que la population civile fait face à des conditions climatiques extrêmes dans un contexte de rupture de l'approvisionnement en eau et en électricité dans plusieurs localités, dont notamment Avdiivka. Nous exhortons les parties à agir le plus rapidement possible pour améliorer les conditions de subsistance des populations civiles sur place. Le respect sans délai de fenêtres de silence est indispensable pour permettre la réparation des infrastructures essentielles dans les zones touchées par les combats et pour soulager les populations. Il s'agit pour nous d'un point impératif. La crise actuelle rappelle en outre l'importance cruciale d'une présence pérenne des agences humanitaires sur l'ensemble du territoire ukrainien, y compris dans les zones qui échappent au contrôle du Gouvernement.

Face à ce nouveau regain de violences, la France rappelle que la solution à la crise en Ukraine ne saurait être militaire, mais doit être politique. C'est pourquoi la mise en œuvre des Accords de Minsk demeure plus que jamais la seule voie possible pour une résolution pacifique du conflit. La France et l'Allemagne restent pleinement engagées dans leurs efforts diplomatiques dans le cadre du format Normandie. Même si nous mesurons l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir et des défis à surmonter, nous sommes convaincus que le travail dans ce format, le seul à réunir l'Ukraine et la Russie autour d'une même table au niveau politique, est nécessaire et doit être poursuivi. Le travail en format Normandie aura notamment permis au cours des derniers mois de limiter l'intensité des combats et le nombre de pertes humaines sur le terrain ainsi que de mettre en œuvre des mesures de confiance dans les domaines sécuritaire et humanitaire, qu'il s'agisse du rétablissement du cessez-le-feu, de la mise en œuvre de zones de désengagement ou encore de la conclusion d'échanges de prisonniers.

En dépit de la poursuite des combats, le nombre de victimes civiles reste six fois moins élevé depuis la signature de l'ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk, selon l'estimation des agences de l'ONU. Nos efforts se concentrent actuellement sur l'élaboration d'une feuille de route commune devant permettre des avancées concomitantes sur les volets sécuritaire et politique des Accords de Minsk. En effet, nous ne pourrons avancer qu'en marchant sur ces deux jambes. Notre conviction commune, avec l'Allemagne, est qu'il s'agit aujourd'hui du seul moyen d'aller de l'avant, et que les sanctions européennes mises en place au début de la crise sont liées à la mise en œuvre intégrale des Accords de Minsk.

La résolution de la crise dans l'est de l'Ukraine demeure plus que jamais pour la France un objectif de tout premier plan. Nous poursuivrons inlassablement, aux côtés de l'Allemagne, nos efforts de médiation dans le cadre du format Normandie, car il n'existe aujourd'hui pas de solution alternative viable et car chaque résultat obtenu sur le terrain compte. Notre but reste le rétablissement du contrôle de l'Ukraine sur l'ensemble de ses frontières internationalement reconnues, ce qui

passe également, nous le rappelons, par le rétablissement de son autorité sur la Crimée.

Dans ce contexte difficile, chacun doit aujourd'hui faire preuve de responsabilité et mettre en œuvre ses engagements. C'est à nos yeux, le message principal que doit envoyer le Conseil, et c'est l'esprit dans lequel nous sommes prêts à examiner tout projet de déclaration présidentielle susceptible de recueillir l'accord du Conseil.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion, Monsieur le Président, pour vous souhaiter la bienvenue à la tête du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je vous félicite de ce bon démarrage, et j'appuie votre proposition de projet de déclaration présidentielle sur cette importante question.

Comme les personnalités qui ont présenté des exposés l'ont clairement indiqué, Monsieur le Président, nous entamons votre présidence – hélas – alors que l'est de l'Ukraine traverse une période agitée. La recrudescence inquiétante des combats dans cette partie de votre pays devrait tous nous préoccuper. Elle font de nouvelles victimes, aussi bien civiles que militaires. Elle aggrave les souffrances de ceux qui y vivent, les forçant à abandonner leurs foyers. Il n'y a pas de fin en vue. Dans des villes comme Avdiivka, les gens parlent de salves incessantes d'artillerie et d'obus. Ils parlent de coupure d'électricité et de baisse de la température, d'enterrement d'êtres chers dans la neige. Et ces évènements ne sont pas inopinés. Ils ne sont pas nouveaux. Le Conseil ne connaît que trop bien les causes profondes de cette violence et de cette instabilité. Voilà ce qui arrive quand la Russie viole le droit souverain de l'Ukraine de choisir son propre destin. Voilà ce qui arrive quand la Russie sape l'intégrité territoriale de l'Ukraine en annexant illégalement la Crimée. Voilà ce qui arrive quand le personnel militaire de la Russie se tient aux côtés des séparatistes, qu'il a équipés, armés et formés. Et c'est une réalité que le Conseil de sécurité ne peut pas, ne doit pas, accepter. Nous devons agir en urgence pour mettre fin à ce regain de violence avant qu'il n'échappe à tout contrôle.

Je voudrais rendre hommage à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et au Centre conjoint de contrôle et de coordination pour leurs efforts visant à obtenir une trêve pour permettre des réparations cruciales. Cela aidera à réparer des infrastructures essentielles et permettra l'évacuation des civils. Je demande instamment à toutes les parties d'appuyer ces efforts et de faciliter l'accès des acteurs humanitaires à la région.

Mais ces actions ne sont qu'un pansement sur une blessure par balle. Pour que toute trêve fragile et à court terme se transforme en cessez-le-feu global et durable, toutes les parties doivent faire preuve de retenue. Ce qui signifie en particulier qu'il faut mettre fin à l'usage aveugle et extensif d'armes de gros calibre, comme les lance-roquettes Grad. L'utilisation de ces armes, depuis et contre les zones civiles, n'est pas seulement contraire aux Accords de Minsk; c'est aussi un rejet répugnant des normes de conflit. Ces armes doivent être retirées de la ligne de contact, tel que stipulé dans les Accords de Minsk.

Nous devons aussi remédier aux causes profondes du conflit. Il est clair que toute solution à la crise en Ukraine doit être politique, non militaire, comme nous l'avons tous reconnu dans la résolution 2202 (2015). Les Accords de Minsk sont la seule voie qui compte pour une paix à long terme en Ukraine. Exhortons donc toutes les parties à s'engager de nouveau à remplir pleinement les obligations qu'elles ont contractées au titre des Accords de Minsk. Nous appuyons les efforts que la France et l'Allemagne ne cessent de déployer dans le cadre du format Normandie en vue de garantir une pleine mise en œuvre, et nous leur sommes extrêmement reconnaissants pour l'énorme investissement qu'elles ont fait dans le processus jusque-là.

Je voudrais terminer par cette dernière observation. Nous entendons souvent le Gouvernement russe dire – comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui – que tous les problèmes dans l'est de l'Ukraine sont la conséquence d'actions menées par le Gouvernement ukrainien. Ce n'est tout simplement pas le cas; c'est une inversion de la réalité. C'est la Russie et les séparatistes qu'elle soutient qui sont en fait responsables du déclenchement et de la poursuite du conflit. Comme la Première Ministre britannique l'a clairement déclaré à Washington la semaine dernière, le Royaume-Uni continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine, en plein appui à sa souveraineté et à son intégrité territoriale. Il y a peu, la communauté internationale, par le biais d'une résolution de l'Assemblée générale sur la situation en Crimée adoptée en décembre, a envoyé le même message clair à la Russie. Et au début de la semaine, le Conseil de sécurité dans son ensemble, y compris la Russie, a dit la même chose dans une déclaration concertée (SC/12700) : nous appuyons la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Mais les paroles des Russes ne sont pas les mêmes que leurs actes. Il faut que la Russie se conforme aux engagements pris à Minsk. Il faut que la Russie cesse d'équiper et d'armer les séparatistes et use plutôt de son influence auprès d'eux pour veiller à ce qu'ils remplissent leurs obligations découlant des Accords de Minsk. Et il faut que la Russie retire ses forces de toute l'Ukraine. Cela inclut la Crimée, dont nous ne reconnaissons pas, et ne reconnaîtrons pas, l'annexion illégale. Les sanctions contre la Russie ne peuvent être levées tant que ce ne sera pas fait. Il appartient au peuple ukrainien de décider de l'avenir de son pays. L'Ukraine doit pouvoir prendre ses propres décisions souveraines.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Feltman, le Secrétaire général adjoint O'Brien et l'Ambassadeur Apakan de leurs exposés utiles et complets aujourd'hui.

Il s'agit de ma première apparition dans cette salle en tant que Représentante permanente des États-Unis d'Amérique. C'est pour moi un immense honneur de siéger derrière le panneau des États-Unis et de suivre les traces de tant de géants de la diplomatie américaine. C'est une leçon d'humilité de faire partie d'un organe dont la responsabilité n'est ni plus ni moins le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je me réjouis à la perspective de travailler en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil. Les États-Unis sont déterminés à demander qu'on agisse. Il n'y a pas de temps à perdre.

Je considère qu'il est regrettable qu'à l'occasion de ma première intervention ici, je me voie contrainte de condamner les actes d'agression de la Russie. C'est regrettable, parce qu'au fil des ans, c'est quelque chose que les représentants des États-Unis ont dû faire bien trop de fois. Il ne devrait pas en être ainsi. Nous voulons améliorer nos relations avec la Russie. Toutefois, la gravité de la situation dans l'est de l'Ukraine exige une condamnation claire et vigoureuse des actions de la Russie. L'intensification soudaine des combats dans l'est de l'Ukraine a piégé des milliers de civils et détruit des infrastructures essentielles. Et la crise s'étend, mettant en danger des milliers d'autres. L'escalade de la violence doit cesser.

Les États-Unis se tiennent aux côtés du peuple ukrainien, qui souffre depuis près de trois ans du fait de l'occupation et de l'intervention militaire russes. Tant que la Russie et les séparatistes qu'elle soutient ne respecteront pas la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, la crise se poursuivra.

L'est de l'Ukraine, bien sûr, n'est pas la seule partie du pays qui souffre des actes d'agression de la Russie. Les États-Unis continuent de condamner l'occupation russe de la Crimée et de demander qu'il y soit mis fin immédiatement. La Crimée fait partie de l'Ukraine. Les sanctions que nous avons imposées en lien avec la Crimée resteront en place tant que la Russie n'aura pas restitué le contrôle de la péninsule à l'Ukraine.

Le principe fondamental de l'ONU est que les États doivent vivre côte à côte dans la paix. Il y a une voie clairement tracée pour rétablir la paix dans l'est de l'Ukraine, à savoir la mise en œuvre intégrale et immédiate des Accords de Minsk que les États-Unis continuent d'appuyer. Pour la population de l'est de l'Ukraine, les enjeux sont énormes. Chaque jour qui passe, davantage de personnes risquent de mourir de froid ou sous les tirs de mortier.

Les États-Unis demandent à la Russie et à l'ensemble des forces séparatistes soutenues par la Russie de respecter les engagements qu'elles ont pris dans les Accords de Minsk et de rétablir et de respecter pleinement le cessez-le-feu. Les Accords de Minsk exigent le désengagement des forces et le retrait des armes lourdes de part et d'autre de la ligne de contact. C'est là la solution pour parvenir à un cessez-le-feu durable. Retirer les forces et les armes lourdes de la région permettra de sauver des vies. La Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) doit également se voir accorder un accès intégral et sans entrave. La présence des observateurs de l'OSCE peut contribuer à apaiser les tensions.

La coopération sur cette question est possible. Au début de cette semaine, la Russie et l'Ukraine ont appuyé l'appel (SC/12700) lancé à l'unanimité par le Conseil en faveur d'un rétablissement du cessez-le-feu. C'était la première fois depuis des années que le Conseil a pu présenter un front uni sur l'Ukraine. Les parties sur le terrain doivent entendre ce message et cesser les combats. Les États-Unis attendent de ceux qui peuvent influencer les groupes qui combattent, en particulier de la Russie, qu'ils fassent tout leur possible pour mettre un terme à l'escalade de la violence.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Feltman; l'Observateur en chef de la Mission

spéciale d’observation de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) déployée en Ukraine, l’Ambassadeur Apakan; et le Secrétaire général adjoint O’Brien.

La Chine suit de près la situation dans l’est de l’Ukraine et est préoccupée par la reprise des hostilités qui ont fait des victimes parmi la population civile. Nous avons pris note du fait que le format Normandie et le Groupe de contact trilatéral à Minsk ont tenu des consultations sur la mise en œuvre des Accords de Minsk et sur la promotion d’un règlement pacifique de la question ukrainienne. Nous appelons les parties au conflit à respecter strictement le cessez-le-feu et à rester attachées à une solution politique. Il doit y avoir une solution fondamentale et à long terme à ce conflit qui permettra de prendre en compte les droits et aspirations légitimes de toutes les régions et de tous les groupes ethniques et de répondre aux préoccupations raisonnables de toutes les parties concernées, afin de trouver un juste équilibre entre leurs intérêts respectifs.

La Chine est d’avis que toutes les parties doivent appliquer intégralement la résolution 2202 (2015), assurer le respect de la cessation des hostilités et de la violence, et mettre en œuvre les Accords de Minsk. Elles doivent rester attachées à la recherche d’une solution globale, durable et équilibrée à la question ukrainienne par le biais du dialogue et de la concertation, afin de rétablir la paix et la stabilité en Ukraine, permettre le développement du pays et contribuer aux relations harmonieuses entre tous les groupes ethniques et à la coexistence pacifique entre l’Ukraine et les pays de la région. La communauté internationale doit continuer d’appuyer tous les efforts diplomatiques pour parvenir à un règlement politique au problème ukrainien. Les débats du Conseil sur cette question doivent contribuer à l’apaisement des tensions sur le terrain et à un règlement adéquat de la question ukrainienne.

M. Thöresson (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier de leurs exposés fort utiles le Secrétaire général adjoint Feltman, l’Ambassadeur Apakan et le Secrétaire général adjoint O’Brien.

Comme nous l’ont rappelé les exposés d’aujourd’hui, le conflit dans le Donbass dure maintenant depuis près de trois ans. Chaque jour qui passe sans qu’il n’y ait de solution se traduit par plus de morts et plus de blessés, suscitant la peur et l’incertitude parmi les civils. Les conséquences humanitaires de la détérioration actuelle de la situation dans la région sont particulièrement alarmantes. L’accès aux services essentiels, y compris l’eau, l’électricité et le chauffage, a été interrompu. Seize mille personnes sont gravement touchées et 2 000 enfants auraient besoin d’aide à Avdiivka.

Nous appelons toutes les parties à garantir la protection des civils conformément au droit international humanitaire. Les acteurs humanitaires doivent avoir accès à l’ensemble du territoire ukrainien, y compris les zones échappant au contrôle du Gouvernement. L’escalade récente de la violence est une violation flagrante du premier point des Accords de Minsk, qui demande un cessez-le-feu immédiat et complet. Une cessation des hostilités est indispensable à la sécurité, qui, à son tour, est une condition essentielle pour trouver une solution politique durable au conflit. À cet égard, nous appuyons pleinement les efforts de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le travail difficile réalisé par sa Mission spéciale d’observation en Ukraine. Ses observateurs doivent se voir garantir un accès sûr, intégral et sans entrave.

En tant que petit pays attaché à un ordre international fondé sur des règles, la Suède s’appuie sur le strict respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le respect du droit international. La violation de ces principes et engagements fondamentaux constitue une menace pour l’ordre et la sécurité en Europe et constitue de ce fait une source de très grande préoccupation pour nous tous.

La souveraineté et l’intégrité territoriale de l’Ukraine doivent être pleinement respectées, comme cela a été souligné par nous tous dans la déclaration à la presse (SC/12700) publiée par le Conseil de sécurité le 31 janvier. Ne perdons pas de vue qui est l’agresseur et qui est la victime dans ce conflit. Nous soulignons la responsabilité particulière de la Russie à cet égard et insistons sur le fait qu’elle peut user de son influence pour mettre fin à la violence, pour autant qu’elle le veuille. À cet égard, nous ne devons pas oublier son annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol, en violation flagrante du droit international, y compris les règles et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

C’est pourquoi, conformément aux appels lancés par l’Union européenne, la Suède demande l’instauration immédiate d’un cessez-le-feu durable. Nous renouvelons notre appel en faveur de l’application intégrale des Accords de Minsk. Les sanctions contre la Russie doivent rester en place tant que les Accords de

Minsk n'auront pas été pleinement mis en œuvre. Nous saluons et appuyons les efforts déployés par la France et l'Allemagne dans le cadre du format Normandie. Enfin, nous demandons que les règles et principes du droit international, y compris le droit international humanitaire, soient pleinement respectés.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les Secrétaires généraux adjoints, M. Feltman et M. O'Brien, ainsi que l'Ambassadeur Apakan de leurs exposés détaillés. Les informations qu'ils nous ont transmises ont renforcé notre vive préoccupation concernant l'escalade des tensions dans le Donbass ces derniers jours. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties concernées à mettre immédiatement fin aux affrontements intenses qui ont éclaté autour d'Avdiivka, au cours desquels des armes lourdes ont été utilisées, ce qui est interdit par les Accords de Minsk, des armes lourdes qui ont infligé de grandes souffrances à la population civile. Nous leur demandons instamment de convenir immédiatement de mesures concrètes pour remédier à la détérioration des conditions de sécurité. Cela suppose notamment de rétablir le cessez-le-feu sans tarder, ce à quoi les parties se sont plusieurs fois engagées, de procéder au dégagement dans les zones désignées en septembre et de retirer les armes lourdes en application des dispositions des Accords de Minsk.

Deuxièmement, nous sommes extrêmement préoccupés par la situation humanitaire désastreuse dans cette zone. Compte tenu des conditions hivernales difficiles, et des températures inférieures à O°C, des milliers de vies sont en jeu des deux côtés de la ligne de contact suite à la destruction de la centrale électrique et de la station de traitement de l'eau locales. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises au plus vite pour rétablir pleinement l'accès à l'eau, à l'électricité et au chauffage afin d'éviter une aggravation des souffrances. Nous appelons donc toutes les parties à faciliter la réparation urgente des infrastructures essentielles et à garantir un accès sûr, total et sans entrave de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des organismes humanitaires. La protection de la population civile doit demeurer la principale priorité pour toutes les parties. À cet égard, mon pays a rapidement répondu à l'appel humanitaire en versant une contribution d'un million d'euros à des programmes du Programme alimentaire mondial et de l'UNICEF portant sur la sécurité alimentaire et la sensibilisation au danger des mines dans les zones touchées par des conflits.

Troisièmement, la violation flagrante du cessez-le-feu dont nous sommes témoins n'est pas acceptable. Les événements récents constituent des violations graves des Accords de Minsk. Nous sommes fermement convaincus que leur mise en œuvre est le seul moyen de trouver une solution politique à cette crise. À cet égard, l'Italie réitère son plein appui au rôle que jouent le groupe du format Normandie et l'OSCE dans la facilitation du dialogue. Nous estimons qu'il importe de relancer les négociations au plus vite et nous comptons sur un engagement constructif du Groupe de contact trilatéral qui donnera des résultats tangibles. Je saisis cette occasion pour rappeler la position bien connue de l'Italie à l'appui de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Je conclus en soulignant que le dialogue et la volonté politique doivent l'emporter sur l'option militaire. Toutes les parties sont encouragées à honorer pleinement leurs engagements afin de trouver une solution durable et sans exclusive à la crise en Ukraine.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de nous avoir fourni des informations précises concernant la situation sur le terrain. Le Japon est profondément préoccupé par la situation dans l'est de l'Ukraine et par ses graves répercussions sur la population civile locale. Nous sommes déçus que, comme nous venons de l'entendre, le cessez-le-feu ne soit pas respecté sur le terrain, au moment même où nous parlons.

Le Japon appelle avec force à un rétablissement immédiat du régime du cessez-le-feu, comme le préconise la déclaration à la presse du Conseil de sécurité (SC/12700) publiée le 31 janvier. Le Japon prend note de la déclaration adoptée hier par le Groupe de contact trilatéral, dans laquelle celui-ci appelle à un cessez-le-feu immédiat, au retrait des armes lourdes de la ligne de contact et à un accès humanitaire sans entrave aux populations touchées. La mise en œuvre pleine et rapide de ces mesures est cruciale pour atténuer les souffrances de la population et prévenir une nouvelle escalade de la situation. Le Japon appelle toutes les parties à agir promptement et de bonne foi.

Mon pays est croit fermement que la situation en Ukraine ne peut être réglée que par des moyens diplomatiques et dans le plein respect du droit international, en particulier l'obligation juridique de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine. La pleine mise en œuvre des Accords de Minsk est le seul moyen d'aller de l'avant.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Le Kazakhstan est gravement préoccupé par la détérioration dangereuse de la situation dans l'est de l'Ukraine et par ses profondes répercussions sur la population civile locale, qui se mesurent en morts, en blessés et en nombre de problèmes humanitaires. Nous présentons nos plus sincères condoléances suite à ces pertes civiles, qui sont inacceptables. Nous remercions les Secrétaires généraux adjoints, M. Feltman et M. O'Brien, ainsi que l'Ambassadeur Apakan de leurs exposés et des efforts qu'ils déploient en vue de régler cette crise.

Ma délégation souhaite mentionner certaines points essentiels. Nous sommes profondément attachés à la stabilité de l'Ukraine, compte tenu de toutes les informations qui nous sont parvenues et de la situation actuelle sur le terrain. Nous sommes sincèrement préoccupés par le sort des jeunes, des femmes et de tous les groupes vulnérables dans la zone touchée par la crise, ainsi que par l'effet que celle-ci aura sur les générations futures. En mars dernier, le Président de mon pays, qui a participé au lancement du format Normandie, a souligné durant le Sommet sur la sécurité nucléaire organisé à Washington que le règlement du conflit dans l'est de l'Ukraine devait être une priorité commune absolue. Les conflits doivent être réglés sur la base de négociations.

Le Kazakhstan est fermement convaincu qu'il n'existe pas d'autre option pour régler la crise en Ukraine que d'employer des moyens pacifiques sur la base du respect par tous les participants de leurs obligations, conformément aux normes et valeurs du droit international et aux principes clefs énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous appelons donc au strict respect de la résolution 2202 (2015), qui porte sur les Accords de Minsk.

Le Kazakhstan appuie pleinement les activités du Groupe de contact trilatéral et de ses groupes de travail en vue de mettre en œuvre des mesures de confiance dans les quatre domaines qu'ils couvrent. Nous saluons les résultats obtenus lors de la réunion du Groupe de contact organisée à Minsk le 1er février. Nous estimons également que toute nouvelle escalade des tensions doit être prévenue afin d'éviter que la situation ne s'aggrave. Toute aggravation des circonstances actuelles pourrait avoir des conséquences imprévisibles sur les plans régional et mondial. Nous appelons les parties à retirer leurs armes lourdes de la ligne de contact. Nous sommes disposés à aider la population, à appuyer les efforts de médiation internationale et à faciliter le processus de négociation entre toutes les parties et leurs dirigeants, et ce en vue de régler cette situation dans les plus brefs délais.

Le Kazakhstan continue de fournir une aide bilatérale et multilatérale. Toutes les parties doivent honorer leur obligation de garantir un accès libre à l'aide humanitaire dans la zone de conflit. Nous estimons que la normalisation complète de la situation dans le pays ne peut être réalisée qu'en promouvant le relèvement économique de l'Ukraine, qui doit être notre préoccupation principale et incontournable. Nous appelons donc à la mise en place de mesures de confiance. Le Kazakhstan entend travailler de manière équilibrée et objective, sur un pied d'égalité avec tous les membres du Conseil de sécurité pour favoriser les compromis et parvenir à des consensus afin de trouver rapidement une solution à la crise, en gardant à l'esprit qu'il importe avant tout de maintenir et de renforcer la paix et la sécurité. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de sagesse, de responsabilité et de volonté politique pour garantir le rétablissement immédiat d'un régime de cessez-le-feu.

M. Seck (Sénégal) : Alors que je prends la parole pour la première fois en public depuis votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, Monsieur le Président, je voudrais vous adresser mes chaleureuses félicitations à cette occasion et mes vœux de succès. Vous pouvez compter sur le soutien actif de la délégation sénégalaise dans ce sens. Il me plaît aussi de saluer le talent, l'efficacité et la transparence avec lesquels la délégation suédoise a conduit les travaux du Conseil pendant le mois écoulé.

Je voudrais ensuite vous remercier pour l'organisation de la présente séance d'information, et avec vous M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, l'Ambassadeur Apakan et M. Stephen O'Brien, dont les mises à jour sont d'une grande valeur pour nos débats.

Deux ans après la signature du protocole relatif à l'application des Accords de Minsk et l'adoption de la résolution 2202 (2015) par le Conseil de sécurité, la situation dans l'est de l'Ukraine reste tendue et s'est brusquement détériorée avec la reprise des affrontements armés. Cette recrudescence des hostilités a causé d'importantes pertes en vies humaines et de nombreux blessés et aggravé la situation humanitaire dans la région. Comme cela a été rappelé, les combats ont entraîné des coupures d'eau, de chauffage et d'électricité pour des milliers d'habitants, alors même qu'en ces temps d'hiver, les températures avoisinent la nuit les -20°C. Ce tableau

aussi alarmant m'amène à inviter les protagonistes à penser à soulager les populations civiles en observant une cessation immédiate des hostilités, le respect du cessez-le-feu, ainsi que le retrait des armes lourdes.

Je voudrais, dans ces conditions, me réjouir de l'appel réitéré par le Groupe de contact trilatéral sur l'Ukraine, qui s'est réuni seulement hier en session d'urgence, en vue d'une cessation immédiate des hostilités, le retrait des armes lourdes de la ligne de front, et le passage des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, pour la facilitation de l'accès de l'assistance humanitaire dans les zones affectées.

Je voudrais ainsi, pour terminer, en appeler à l'intensification des efforts diplomatiques, notamment à travers le format Normandie, par lequel la France et l'Allemagne œuvrent à accompagner la Russie et l'Ukraine dans la pleine mise en œuvre des Accords de Minsk, pour le bien des populations civiles.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoints Jeffrey Feltman et le Secrétaire général adjoint Stephen O'Brien, ainsi que le Chef de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Ambassadeur Apakan, de leurs exposés sur les faits les plus récents survenus dans l'est de l'Ukraine.

La détérioration de la situation en matière de sécurité dans la région et l'utilisation d'armes interdites par les Accords de Minsk constituent un motif de préoccupation. Nous signalons aussi les conséquences des violences les plus récentes, s'agissant des victimes civiles et des dommages causés aux infrastructures. La situation humanitaire nécessite une réaction d'urgence.

Nous pensons qu'il faut tout mettre en œuvre pour apaiser la situation. À cet égard, nous appuyons pleinement l'appel lancé il y a deux jours par le Conseil de sécurité (SC/12700) pour un retour immédiat au régime de cessez-le-feu. Sans aucun doute, une solution à la situation dans la région est de l'Ukraine ne peut être réalisée qu'au moyen d'un règlement pacifique. C'est pourquoi il est absolument impératif que les parties restent pleinement attachées à la mise en œuvre des Accords de Minsk et respectent strictement la résolution 2202 (2015), qui a approuvé l'ensemble de mesures en vue de l'application desdits accords.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : L'État plurinational de Bolivie prend note de la teneur des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman; du Chef de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan; et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien.

Nous exprimons notre préoccupation au sujet de la recrudescence des tensions dans le Donbass. Nous déplorons en particulier que ne soit pas respectée l'interdiction de l'utilisation de l'artillerie lourde. Compte tenu de ces réalités, il est impératif et urgent de maintenir le cessez-le-feu, et c'est pourquoi nous approuvons la déclaration à la presse (SC/12700) publiée par le Conseil de sécurité le 31 janvier, dans laquelle il condamne l'utilisation d'armes interdites par les Accords de Minsk et demande le strict respect de la résolution 2202 (2015). À cet égard, la Bolivie engage les parties à respecter les dispositions des Accords de Minsk, tels qu'approuvés par la résolution 2202 (2015), qui sont essentielles pour la consolidation des efforts que les parties doivent déployer dans la recherche d'une solution pacifique et politique à la crise.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'impact de la crise sur la population civile. Nous exhortons donc les parties à respecter strictement leurs obligations relatives à la protection des civils, notamment la nécessité de garantir l'accès à l'aide humanitaire et aux services de base et soins médicaux. Avec le soutien de la communauté internationale, le plein respect des Accords de Minsk et les efforts unis du Conseil de sécurité, il devrait être possible, à court terme, d'éviter une escalade militaire et de trouver une solution pacifique au conflit, dans le cadre de la diplomatie préventive, comme nous le demande le Secrétaire général. Tous les efforts possibles doivent être consentis pour réaliser une paix durable, qui sera bénéfique à long terme, non seulement pour les parties, mais aussi pour la région et pour le monde entier. Nous demandons également aux parties de ne pas envenimer leurs discours, car nous pensons que cela ne contribue pas à trouver une issue politique à cette situation très difficile.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : L'Uruguay se félicite des exposés détaillés présentés par le Secrétaire général adjoint Feltman et le Secrétaire général adjoint O'Brien, ainsi que par l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan.

L'Uruguay continue de suivre avec une grande préoccupation les événements récents à Avdiivka et les violations du cessez-le-feu. L'Uruguay considère

qu'il est indispensable d'intensifier les efforts et le dialogue pour assurer la mise en œuvre effective des Accords de Minsk, étant entendu qu'ils constituent le moyen approprié de parvenir à une solution politique et pacifique à ce conflit. De même, l'Uruguay lance un appel aux parties afin qu'elles veillent à la protection effective des droits de l'homme des habitants de toutes les régions, en particulier des territoires de Donetsk et de Louhansk.

En même temps, il est indispensable que les parties au conflit respectent le droit international humanitaire en toutes circonstances. C'est fondamental pour pouvoir s'occuper de la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays et de celles qui ont besoin d'une aide humanitaire, en particulier en termes de protection – étant donné les conditions climatiques actuelles; d'approvisionnement continu en eau, en aliments, en électricité et en chauffage;, d'abris d'urgence et d'autres services cruciaux sous des températures atteignant – 20 °C.

L'Uruguay salue le travail important réalisé par la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et considère qu'il est fondamental que la Mission soit autorisée à accéder à toutes les zones de conflit, afin qu'elle puisse mettre en œuvre son mandat. Nous demandons instamment que l'on revienne à l'état d'esprit avec lequel le Conseil de sécurité avait adopté à l'unanimité la résolution 2202 (2015), et c'est dans ce cadre que les parties doivent s'acquitter de leurs obligations.

En conséquence, et pour conclure, l'Uruguay souhaite que les difficultés rencontrées dans l'application des Accords de Minsk puissent être surmontées et que les différends existants soient réglés exclusivement par des procédures pacifiques, le dialogue entre les parties et le plein respect du droit international et des valeurs démocratiques.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que M. Jeffrey Feltman, M. Ertuğrul Apakan et M. Stephen O'Brien pour les exposés qu'ils ont présentés au Conseil de sécurité sur la détérioration de la situation dans la région du Donbass.

L'Égypte exprime sa vive préoccupation au sujet de la poursuite des hostilités dans l'est de l'Ukraine, et en particulier à propos de la coupure de l'approvisionnement en électricité, en eau et en chauffage, qui touche un grand nombre de civils dans des conditions climatiques très difficiles en Ukraine. L'Égypte demande à toutes les parties de respecter une cessation immédiate des hostilités, d'appliquer pleinement le cessez-le-feu et d'éviter toute provocation qui pourrait aviver les tensions.

En outre, nous devons garantir le plein accès de l'aide humanitaire à l'ensemble de la région touchée par le conflit, en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants, surtout à la lumière de l'aggravation de la situation humanitaire dans la région. Dans ce contexte, l'Égypte se félicite de l'accord exprimé par le Conseil dans sa déclaration à la presse (SC/12700) publiée le 31 janvier.

L'Égypte considère que nous devons rechercher une solution pacifique au conflit, qui soit conforme aux engagements internationaux. Nous appuyons les Accords de Minsk, qui constituent le cadre approprié pour aborder cette crise, qui doit être réglée dans le contexte de la région, au moyen d'efforts de médiation déployés par des acteurs qui jouissent du respect et de l'appréciation des deux parties au conflit et de l'ensemble de la communauté internationale. C'est fondamental pour aboutir au final à un règlement politique de la crise en Ukraine, rétablir la paix et la stabilité dans le pays et régler durablement le conflit en cours dans cette région du monde.

L'Égypte appelle dans ce contexte à l'application pleine et entière de la résolution 2202 (2015), qui demande à toutes les parties d'appliquer un ensemble de mesures et de procédures pour la mise en œuvre des Accords de Minsk, notamment en ce qui concerne le respect du cessez-le-feu, le retrait des armes lourdes, la mise en œuvre des réformes constitutionnelles nécessaires et la tenue d'élections dans le Donbass. Parallèlement, il convient de régler la crise humanitaire provoquée par le conflit, en coordination avec toutes les parties prenantes, sans exception.

L'Égypte proclame de nouveau sa confiance dans les différents formats de négociation pacifique entre les deux parties et exhortent ces dernières à redoubler d'efforts pour trouver une solution pacifique à cette crise qui réponde aux aspirations de la population, dans le cadre de la légitimité internationale. Nous leur demandons de faire preuve de retenue et d'éviter toute escalade militaire. Nous renouvelons notre appui total à tous les efforts visant à trouver une issue politique à la crise, notamment les efforts qui continuent d'être déployés dans le cadre du format Normandie.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La séance touche à sa fin et je voudrais ici, en ma qualité de doyen du Conseil, féliciter et saluer notre nouvelle collègue des États-Unis, l'Ambassadrice Nikki Haley. De temps en temps, nous aurons sans doute des divergences sur certaines questions, mais ses efforts seront déterminants pour que le Conseil de sécurité puisse s'acquitter de manière efficace de ses fonctions d'organe collectif ayant la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je lui souhaite donc plein succès.

Dans sa déclaration, l'Ambassadrice Haley a parlé de la question de la Crimée. À cet égard, je voudrais lui rappeler que c'est la Constitution des États-Unis qui a historiquement consacré cette expression magnifique « Nous, le peuple ». Le peuple de Crimée a clairement exprimé sa volonté lors d'un référendum au cours duquel 93 % de la population a voté pour la réunification avec la Russie, dont la Crimée avait été détachée de manière injuste et illégale. Je signale au passage que cette volonté a été par la suite confirmée par plusieurs sondages réalisés auprès de la population par des organismes occidentaux.

Toujours en ce qui concerne la Crimée, le représentant du Royaume-Uni s'entête, pour je ne sais quelle raison et de manière toujours aussi agressive, à dire que la crise en Ukraine a commencé avec la Crimée. Je suis une fois de plus obligé de rappeler que tout a commencé avec le coup d'État fomenté avec un large appui extérieur. Pour ce qui est de la position du représentant du Royaume-Uni, qu'il me soit permis de lui donner un conseil : que son pays rende les îles Malvinas, qu'il rende Gibraltar, qu'il rende les parties de Chypre qu'il a annexées, et qu'il rende l'archipel des Chagos dans l'océan Indien, qu'il a transformé en une immense base militaire. Peut-être aura-t-il alors la conscience plus tranquille et pourra-t-il aborder d'autres sujets.

Même si parfois des polémiques nous opposent, je pense malgré tout que notre travail au Conseil, en tant que diplomates, est d'adopter des résolutions et de veiller à ce qu'elles soient rigoureusement appliquées. Dans 10 jours, nous célébrerons le deuxième anniversaire de l'adoption de l'ensemble des mesures en vue de l'application des Accords de Minsk, et le 17 février marquera le deuxième anniversaire de l'adoption par le Conseil de la résolution 2202 (2015), qui a fait des Accords de Minsk un document de droit international. Ici et là, on continue d'entendre dire que la Russie ne respecte pas les Accords de Minsk, mais c'est le Président ukrainien qui a dit qu'il fallait d'abord appliquer les dispositions militaires des Accords de Minsk avant de passer aux dispositions politiques. On peut facilement voir qui a tort et qui a raison sur ce point. Il suffit de prendre le document du Conseil de sécurité, la résolution 2202 (2015), où l'ensemble des mesures est reproduit à l'Annexe I. Un certain nombre de dispositions très simples y sont énoncées, que tout le monde peut comprendre.

Pour ce qui est de la séquence des mesures militaires et des mesures politiques, le paragraphe 9 prévoit :

> « [Le] rétablissement du contrôle total de la frontière d'État par le Gouvernement ukrainien dans l'ensemble de la zone de conflit, qui devra commencer le premier jour suivant les élections locales et s'achever après un règlement politique global…, sous réserve de la mise en œuvre du paragraphe 11 en consultation et en accord avec les représentants de certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk dans le cadre du Groupe de contact tripartite. »

Cela veut dire que certaines mesures militaires n'interviendront qu'après la mise en œuvre de diverses mesures politiques. Quelles sont donc ces mesures prévues au paragraphe 11? Le paragraphe 11 prévoit :

> « [La] mise en œuvre d'une réforme constitutionnelle en Ukraine et [l']entrée en vigueur… d'une nouvelle constitution dont un élément essentiel sera la décentralisation… et [l'] adoption… d'une législation permanente relative au statut spécial de certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk conformément aux mesures énoncées dans la note ci-dessous. »

La note en question énumère clairement les huit mesures qui doivent être prises pour garantir le statut spécial du sud-est de l'Ukraine. Elles sont extrêmement précises. Le Président français, qui a participé activement à leur rédaction, la Chancelière allemande et le Ministre allemand des affaires étrangères, qui ont présenté plusieurs propositions sur lesquelles tout le monde s'est entendu, n'ont pas passé 17 heures à les rédiger pour rien.

Il n'y a donc pas de contestation possible ici. Et qui pourrait suggérer en toute logique d'établir des limites fermées à Donetsk et Louhansk, ou s'attendre à ce qu'elles s'enferment entre quatre murs?

Sont-elles censées s’en remettre à la merci des autorités de Kiev? Mais les habitants de Donetsk et Louhansk peuvent-ils faire confiance aux autorités de Kiev? Le 1er juillet 2014, je crois, le Président Poroshenko est apparu à la télévision ukrainienne et a déclaré que les autorités de Kiev aimaient tellement les habitants de Donetsk et Louhansk qu’il n’y aurait pas de tirs à l’arme lourde sur les zones habitées dans le cadre des opérations antiterroristes. Il a ajouté que ses vaillants soldats disposaient d’autres méthodes pour reprendre ces territoires et que les quartiers habités seraient épargnés par les tirs à l’artillerie lourde. Depuis, comme M. Apakan peut le confirmer, il n’y a pas eu un seul jour où les zones d’habitation n’ont pas été la cible des bombardements. On tire sur les immeubles un jour et on recommence le lendemain. L’Ambassadeur Yelchenko a montré la photographie d’un immeuble détruit à Avdiivka. C’est affreux, bien sûr. Mais il y a beaucoup de clichés similaires de Donetsk et de Louhansk qu’il aurait pu montrer. Pourquoi ne l’a-t-il pas fait?

Il a aussi parlé des victimes. Bien entendu, des soldats ukrainiens sont morts dans les combats, et c’est regrettable. Mais du côté de Donetsk et de Louhansk, la majorité des victimes sont des civils, y compris des femmes et des enfants. Pourquoi n’en parle-t-on pas? Nous pourrions bien sûr, au Conseil, tenter de rédiger de nouveaux documents. Mais si nous sommes sérieux et que nous représentons des gouvernements sérieux, en particulier les gouvernements qui ont directement participé au processus – et à cet égard, je signale à l’Ambassadrice Haley que nous savons à quel point Kiev respecte les autorités américaines, ce qui veut dire que les autorités américaines peuvent avoir une influence considérable sur l’évolution de la situation –, tout ce que nous devons faire, c’est exiger la mise en œuvre des dispositions relativement simples de l’ensemble des mesures destinées à rétablir l’intégrité territoriale et la souveraineté de l’Ukraine. Dans les faits, ce sont bel et bien les agissements de Kiev qui portent atteinte à l’intégrité territoriale du pays. L’Ambassadeur Yelchenko dit que la population locale est incapable de causer une telle destruction, etc. Mais les Ukrainiens peuvent-ils causer de telles destructions à Donetsk et à Louhansk? Il semble que oui. Ne considèrent-ils pas ces citoyens ukrainiens comme leurs frères? Cela serait très triste, mais nous savons que c’est exactement ce que pensent et croient certaines têtes brûlées à Kiev.

Je voudrais lancer un appel aux membres de la scène politique ukrainienne qui ont du bon sens. Mais je répète, que sans une influence majeure des facteurs extérieurs dans le cadre du format Normandie, nous n’arriverons à rien, parce que les dirigeants ukrainiens vont simplement continuer à tromper leur propre peuple avec leurs allégations éhontées que Kiev a mis en oeuvre les Accords de Minsk. Ils disent qu’ils reconquerront leur pays, mètre par mètre. Combien de personnes devront mourir à mesure qu’ils progressent mètre par mètre d’Avdiivka à la frontière ukrainienne? Combien de soldats et de civils ukrainiens devront mourir? Et ce, à un moment où une autre solution politique existe, convenue au plus haut niveau, notamment avec la participation du Président Poroshenko il y a deux ans. Il est donc regrettable que ce que nous avons entendu aujourd’hui de la part de la délégation ukrainienne soit totalement irresponsable. J’espère que notre discussion franche permettra à ceux qui veulent vraiment régler la crise ukrainienne de regarder les choses de façon plus objective et de pousser Kiev à prendre les mesures indispensables à l’instauration de la paix en Ukraine. Il serait certainement tragique que la situation que nous connaissons depuis deux ou trois ans se prolonge plus longtemps.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une autre déclaration en ma qualité de représentant de l’Ukraine.

C’est une journée vraiment sans fin. La première déclaration faite par la délégation russe reprend mot pour mot ce qui a été dit au cours des consultations, il y a deux jours. Pour ce qui est de la deuxième déclaration, je ne souhaite même pas commenter ce cocktail de démagogie.

Je tiens à souligner que ces interprétations abusives des rapports de la Mission spéciale d’observation de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sont plus que ridicules. Il n’est pas fait mention des forces ukrainiennes dans les rapports de l’OSCE; c’est un fait bien connu. Je préfère me fier à l’évaluation de l’Ambassadeur Apakan, qui est parmi nous aujourd’hui.

L’Ambassadeur russe a affirmé que l’usine de charbon de Avdiivka a été bombardée par les forces ukrainiennes. Je tiens à préciser une fois de plus que cette usine est située sur le territoire contrôlé par le Gouvernement ukrainien, de sorte que les obus tombés sur cette usine provenaient de canons russes. Ces faits ont été rapportés par les trois intervenants.

La Russie accuse le Président Poroshenko et d’autres hauts responsables ukrainiens d’attiser la

violence autour d'Avdiivka. Ce n'est toutefois pas Poroshenko qui approvisionne les terroristes en munitions et en véhicules blindés. En fait, l'un d'entre eux, capturé durant la récente attaque d'Avdiivka, a déjà avoué, pas plus tard qu'hier, que les commandants d'unité russes avaient donné l'ordre de prendre la ville avant la fin de la semaine dernière; tout cela est documenté.

La réalité est très simple. Ce sont des armes russes qui tuent des Ukrainiens. Ce sont des soldats et des mercenaires russes qui sont venus gagner de l'argent en commettant des meurtres. Rappelant mes observations sur la reprise des bombardements dans Avdiivka il y a environ une heure, je voudrais informer mes collègues que, de ce fait, au moins deux civils ont été tués et un autre blessé. Les bombardements continuent sur les zones résidentielles au moment même où nous parlons, y compris contre des bâtiments scolaires utilisés pour la distribution de fournitures humanitaires.

Ainsi, nous n'excluons aucune escalade ou provocation à l'intérieur et autour de Donetsk, visant encore une fois à discréditer les forces armées ukrainiennes et les dirigeants ukrainiens. Nous avons des informations sur l'évacuation des civils à Donetsk, que nous estimons être la préparation d'une éventuelle provocation similaire à ce qui s'est produit en août 2008, lorsque la Russie se préparait à attaquer la Géorgie.

Comme je l'ai dit au début de la séance, nous nous attendions à un dialogue sérieux, professionnel qui mettrait un terme à la violence et permettrait d'éviter une catastrophe humanitaire et de sauver des vies. Nier la réalité n'est pas le moyen d'y parvenir. Il semble que la Russie vit dans une réalité parallèle créée par la propagande russe actuelle, une réalité parallèle qui devient encore plus déformée lorsque l'Ambassadeur Churkin commence à parler de la Crimée.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

La séance est levée à 16 h 55.